

Justice

Droit de la défense non respecté

Cinq jeunes étrangers remis en liberté par le tribunal administratif de Rouen

Le tribunal administratif de Rouen a annulé lundi cinq décisions de reconduites à la frontière de jeunes Africains prononcées la semaine dernière par la préfecture de la Somme. Leur minorité était contestée. La juge Céline Van Muyldert a notamment considéré que les requérants n'avaient pas bénéficié de la directive européenne qui accorde le droit à tout étranger prié de quitter le territoire européen d'opter pour un départ volontaire et par conséquent de bénéficier d'un délai pour mettre en oeuvre cette décision. Les jeunes lycéens dont trois scolarisés au lycée professionnel Rolland à Amiens avaient été interpellés dans leurs foyers de résidence sans aucun moyen de faire valoir leurs droits. Leur majorité présumée avait été dénoncée par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du conseil général. A l'audience, les requérants, défendus par l'avocat rouennais Me Selsuk Demir, étaient soutenus par une trentaine de militants du Réseau Education Sans Frontière (RESF) qui ont salué la décision de la juge par des applaudissements. Placés à l'isolement jeudi soir au centre de rétention à Oissel, les jeunes sont arrivés sous escorte et menottés à l'audience. Ils sont ressortis libres.

La préfecture de la Somme avait dans son mémoire produit des résultats de tests osseux tendant à prouver la majorité des jeunes. « *Un examen dont les résultats sont juridiquement discutables puisqu'ils ne peuvent être fiable à plus ou moins six mois. Ils utilisent par ailleurs un atlas de données uniquement basé sur une population génétiquement européenne* », a expliqué lundi l'avocat des jeunes. Le défenseur s'est aussi « *étonné* » du revirement de l'ASE de la Somme qui dans un premier temps a alerté le Procureur de la République puis dans un second temps est venu soutenir ces jeunes « *bien scolarisés* » allant jusqu'à demander au tribunal une contre-expertise des tests osseux.

Patrick Streiff

Assises régionales de l'Economie.

L'opposition s'emmêle dans le SRDE et le CRDE

Les deux conseillers régionaux du groupe PNN (Pour une Nouvelle Normandie), Catherine Morin-Desailly et Hubert Dejean de la Batie ont fait part, à l'occasion de la synthèse des Assises régionales de l'Economie, de « *l'intérêt qu'il y a eu à réunir l'ensemble des acteurs régionaux, les faire réagir et travailler ensemble* ».

En revanche, ils ont « *déploré qu'il ait fallu que les socialistes attendent 12 ans de gestion régionale pour enfin poser les bases d'une stratégie de développement* ». Les travaux de ces assises préparent en effet la rédaction du CRDE (Contrat régional de développement économique) appelé à succéder au SRDE (Schéma régional de développement économique 2005-2009). En faisant ce constat, les deux élus du Nouveau Centre, dont la sénatrice Catherine Morin-Desailly ont semble-t-il, eu du mal à démêler l'écheveau législatif puisqu'ils ont regretté « *qu'il ait fallu attendre que la loi impose l'élaboration du CRDE pour que la majorité socialiste se mette au travail...* ». Au cabinet du président du conseil régional, on signale justement que c'est le contraire puisque l'initiative lui revient, le gouvernement n'ayant pas reconduit les SRDE, celui de Haute-Normandie initié par le même exécutif datant de 2005.

Politique

Cantonales 2011

La Décroissance dans cinq cantons de Seine-Maritime

Les "Décroissants" de Seine-Maritime présenteront cinq paires de candidats lors des élections cantonales. Il s'agit de Philippe Renoult et Véronique Naud à Saint Etienne du Rouvray, Isabelle Plouchard et Frédéric Denise à Rouen-6, Gérard Mannig et Anne Barske à Rouen-7, Nathalie Perret et Stéphane Madelaine au Havre-9, Thomas Avenel et Armelle Coudrain au Havre-4.

Dans le droit fil des recommandations de La Décroissance, les électeurs qui veulent voter pour ces candidats sont invités à télécharger et imprimer eux-mêmes leur bulletin de vote. Les circulaires de propagande électorale ne seront pas distribuées non plus. Elles sont également téléchargeables « *et peuvent être distribuées librement* », précisent bien les Décroissants. Chacun est invité à imprimer des affiches « *pour les coller un peu partout ou il le peut* ».

Les Décroissants se présentent aux élections cantonales « *pour ouvrir le débat* ». « *Une croissance illimitée dans un monde limité est une absurdité. La Décroissance remet en question notre société de consommation, en proposant de renverser le processus de marchandisation de toutes les sphères de nos vies* », explique leur profession de foi

« *Uto-pistes* » ils veulent s'appuyer sur « *10 chantiers de la Décroissance* » : encourager le bon usage, les transports doux, l'agriculture paysanne, réduire la consommation d'énergie, promouvoir une dotation inconditionnelle d'autonomie, l'innovation sociale et écologique, les monnaies locales, une croissance de la richesse des rapports humains, réorienter la recherche et la formation, réappropriation par les citoyens des instances démocratiques.

E.B.